

Connaître et prévenir les risques psychosociaux dans un contexte associatif



Objectifs et compétences visées

- Sensibiliser à la question des risques psychosociaux
- Connaître le cadre légal (ce que dit la loi, comment l'interpréter, connaître les risques...)
- Identifier les situations à risques
- Prévenir les risques
- Réfléchir aux risques spécifiques en milieu associatif
- Échanger sur les comportements managériaux adéquats en cohérence avec le projet associatif

Publics

Directeurs et équipes d'encadrement, référents Prévention Sécurité, Responsables RH, Représentants du personnel...

Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Durée

2 jours, soit 14 heures – En présentiel

Dates

Nous consulter

Formation pouvant être organisée en Région, en inter ou en intra dans votre structure

Nombre de participants

7 à 12 personnes

Prix de la formation

En inter : 600 € pour les salariés et 200 € pour les bénévoles dans la limite des places disponibles
En intra : tarif de groupe, nous consulter



Programme détaillé

Les risques psychosociaux : un enjeu économique et humain qui n'épargne pas le secteur associatif

Le cadre juridique et les acteurs clés

Éléments de définition analysés à partir d'études de cas et d'échanges entre participants

- Violences internes, violences externes
- Stress au travail, tensions dans le travail
- Mal être et souffrance au travail
- Harcèlement
- Épuisement professionnel et burn-out

Santé et sécurité au travail



Focus sur la relation d'aide

Le management associatif et les risques psychosociaux

Analyse des causes, des facteurs de risques, des effets et des atteintes sur la santé

Comment prévenir ? Premiers éléments sur une démarche de prévention



Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Échanges de pratiques entre participants
- Études de cas

Validation et évaluation tout au long de la formation : quiz, synthèse orale et reformulation, mises en situation, plan d'action personnalisé...

Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant.

Idée parcours

Modules complémentaires :

140 Prévention Santé-Sécurité au travail – Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels

92 Équipe de direction : organiser et animer un collectif associatif

